

MC

ANIMATION-GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire de cette Mention Complémentaire est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition). Il est amené à exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités, sur des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport.

La dominante proposée : Activités physiques pour tous (APT) est une année de préparation aux métiers d'animateur et d'éducateur des activités physiques et sportives, pluridisciplinaires (activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel) pour tous les publics et dans le cadre d'activités culturelles, sociales et éducatives.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaissances liées aux sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie), et sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique).
- Pratique d'activités physiques sportives et culturelles.
- Encadrement, gestion de groupe, pédagogie.
- Gestion de projets et communication.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Animateur(trice) d'activités physiques et sportives pour tous.
- Educateur(trice) sportif(ve).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 3 périodes de 4 semaines en centre de formation de septembre à avril, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 420h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC
Tel : 05 45 31 14 03
Contact - DDFPT : Stéphane CASTANEDA NUNEZ
Email : stephane.castaneda-nunez@ac-poitiers.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

